

REFERENTIEL ISM-ATEX SIMPLIFIE

INERIS
Forme, évalue, et certifie

FORMATEUR niveau 3

Il s'agit d'une personne ayant obtenu le niveau requis pour dispenser les formations et réaliser les évaluations niveau 0, 1 et 2, sous la responsabilité de l'INERIS, dans le cadre de la certification ISM-ATEX.

Prérequis technique : (Test par auto-évaluation)

- ❖ Travailler ou avoir travaillé (*expérience > 2 ans et ne doit pas dater de plus de 5 ans*)
 - Dans un domaine en rapport avec les ATEX
 - Dans un domaine en rapport avec la conception, la réalisation et la maintenance de matériels
 - Disposer d'un niveau de compétence équivalent au niveau 2 Personne Autorisée avec une expérience terrain d'un an minimum

Prérequis pédagogique :

- Avoir réalisé 5 formations

Formation :

- Durée de la formation RA30 (électrique) 4.5j + 0.5j E-LEARNING
- OU - Durée de la formation RA31 (non-électrique) 4.5j + 0.5j E-LEARNING

Evaluation :

- Evaluation par questionnaire technique + référentiel 2h
- **80%** de bonnes réponses

Certification :

- Niveau 3-E (Qualification domaine électrique)
- Niveau 3-M (Qualification domaine non-électrique)
- Niveaux 3-E-M (Qualification domaines électrique et non-électrique)

Durée de la certification : 1 an renouvelable 2 fois

- par renouvellement automatique si le formateur a réalisé au minimum 5 jours de formation niveau 1 ou 2 par an
- Si non, par évaluation à distance (questionnaire technique + référentiel) dans un délai de 3 mois après la date de fin de validité du certificat.

Recyclage (obligatoire après 3 ans pour le renouvellement de la certification) :

- Formation RA51 (INERIS) 2 jours

Nota : Conformément au schéma de certification des personnes, les formations niveau 1 et niveau 2 délivrées par un formateur niveau 3 débouchent, en cas de résultat positif l'évaluation, sur un certificat de compétence de l'INERIS.

FORMATEUR niveau 3-0

Il s'agit d'une personne ayant obtenu le niveau requis pour dispenser les formations et réaliser les évaluations niveau 0, dans le cadre de la certification ISM-ATEX.

Prérequis :

- Avoir réalisé au moins 5 formations
- Travailler ou avoir travaillé (*expérience > 2 ans et ne doit pas dater de plus de 5 ans*) Dans un domaine en rapport avec la sécurité industrielle « HSE » par exemple.

Formation :

- Formation RA30 (électrique) 4.5j + 0.5j E-LEARNING
- OU - Formation RA31 (non-électrique) 4.5j + 0.5j E-LEARNING
- OU - Formation niveau 3-0 3j + 0.5j E-LEARNING

Evaluation :

- Evaluation adaptée au niveau 3-0 2h
- **80%** de bonnes réponses

Durée de la certification :

- 3 ans

Recyclage (renouvellement de la certification après 3 ans) :

- Formation RA51 (INERIS) 2 jours

Nota : Un formateur niveau 3-0 définit le contenu de ses formations (4h minimum) ainsi que l'évaluation en fonction du domaine d'activité des stagiaires. Une attestation d'évaluation établie par le formateur sera remise à chaque stagiaire.

PERSONNE AUTORISEE niveau 2

Il s'agit d'une **personne responsable** devant intervenir sur du matériel ATEX électrique ou non-électrique.
Exemples : chargé de travaux, chef ou responsable de chantier, chargé d'affaire, superviseurs, responsable de contrat, etc.

Rôle et domaine de responsabilités :

Une **Personne Autorisée** peut intervenir sur du matériel soumis à la réglementation ATEX. Elle aura également à charge :

- D'accueillir, et d'encadrer les **Chargés d'Exécution** (vis-à-vis des risques et problématiques ATEX)
- De garantir le respect des règles d'intervention et les mises en œuvre techniques vis-à-vis de la **conception** et/ou la **réalisation** et/ou la **maintenance** de l'installation dont elle a été désignée responsable
- De garantir la définition des outils et équipements utilisés lors de la **conception** et/ou la **réalisation** et/ou la **maintenance** de l'installation dont elle a été désignée responsable
- D'assurer la traçabilité des interventions réalisées dans le cadre de l'installation dont elle a été désignée responsable.

Une **Personne Autorisée** peut intervenir seule, sous sa propre responsabilité. Il a les compétences nécessaires pour prendre une décision se rapportant directement à son intervention.

- **Formations et recyclages** : sont réalisées sous la responsabilité de l'INERIS, par un **Formateur niveau 3-E, 3-M ou 3-E-M**.
- **Evaluations** : Par questionnaire technique + référentiel :

Type de formation	B-Learning	Présentiel	100% Visio	Mix Visio / Présentiel	Evaluation
Initiale N2-M	2h	OUI 3 jours	NON	OUI Visio en remplacement du 1 ^{er} jour (6 X 1h30) + 2 jours de présentiel	En présentiel 60 min → 70%
Recyclage N2-M	2h	OUI 1 jours	OUI 6 X 1h30	NON	En présentiel ou en ligne 30 min → 70%
Initiale N2-E	2h	OUI 3 jours	NON	OUI Visio en remplacement du 1 ^{er} jour (6 X 1h30) + 2 jours de présentiel	En présentiel 30 min par domaine de compétence + 10 min pour le référentiel → 70%
Recyclage N2-E	2h	OUI 1.5 jours	OUI 8 X 1h30	NON	En présentiel ou en ligne 15 min par domaine de compétence + 10 min pour le référentiel → 70%
Initiale N2-E-M	2h	OUI 4 jours	NON	OUI Visio en remplacement du 1 ^{er} jour (6 X 1h30) + 3 jours de présentiel	En présentiel 30 min par domaine de compétence + 5 min pour le référentiel → 70%
Recyclage N2-E-M	2h	OUI 2 jours	OUI 10 X 1h30	NON	En présentiel ou en ligne 15 min par domaine de compétence pour 2-E + 30 min pour 2-M + 10 min référentiel → 70%

Certification : Délivrance par l'INERIS d'un certificat de compétence

- Niveau 2-E (Qualification domaine électrique)
- Niveau 2-M (Qualification domaine non-électrique)
- Niveaux 2-E-M (Qualification domaines électrique et non-électrique)

Phase **conception** et/ou **réalisation** et/ou **maintenance**
 Phase **réalisation** et/ou **maintenance**
 Phase **conception** et/ou **réalisation** et/ou **maintenance**

Durée de la certification : 3 ans

Nota : **Les Personne Autorisées** doivent assister à la formation de recyclage au maximum 1 an après la date de fin de validité de leur certificat (3 ans).
 Si la personne n'a pas réalisé de recyclage dans ce délai, alors elle devra participer à une formation initiale.

CHARGES D'EXECUTION niveau 1

Il s'agit d'une personne devant intervenir sur du matériel ATEX électrique ou non-électrique.

Exemple : Electricien, instrumentiste, mécanicien

Rôle et domaine de responsabilités :

Un Chargé d'Exécution peut intervenir en zone ATEX, sur du matériel soumis à la réglementation ATEX.

Un Chargé d'Exécution travaille toujours sous la responsabilité d'une **Personne Autorisée**.

Formations et recyclages : Sont réalisées Sous la responsabilité de l'INERIS, par **un Formateur niveau 3-E, 3-M ou 3-E-M**.

Evaluation : Par questionnaire technique + référentiel

Type de formation	B-Learning	Présentiel	100% Visio	Mix Visio / Présentiel	Evaluation
Initiale N1-M	2h Optionnel	OUI 1 jour	OUI 6 x 1h30	NA	En présentiel ou en ligne 30 min → 70%
Recyclage N1-M	2h Optionnel	OUI 1 jour	OUI 6 x 1h30	NA	En présentiel ou en ligne 30 min → 70%
Initiale N1-E	2h Optionnel	OBLIGATOIRE 1,5 jours 1 journée (théorie) et ½ journée (pratique)	NON	NA	En présentiel 30 min → 70%
Recyclage N1-E	2h Optionnel	OBLIGATOIRE 1,5 jours 1 journée (théorie) et ½ journée (pratique)	NON	NA	En présentiel 30 min → 70%
Initiale N1-E-M	2h Optionnel	OUI 2 jours	NON	OUI Visio 6 X 1h30 N1-M + 1 jour N1-E	En présentiel 60 min → 70%
Recyclage N1-E-M	2h Optionnel	OUI 2 jours	NON	OUI Visio 6 X 1h30 N1-M + 1 jour N1-E	En présentiel 60 min → 70%

Certification : - Délivrance par l'INERIS d'un certificat de compétence

- Niveau 1-E (Qualification domaine électrique)
- Niveau 1-M (Qualification domaine non-électrique)
- Niveaux 1-E-M (Qualification domaines électrique et non-électrique)

Durée de la certification : 3 ans

Nota : Les **Chargé d'Exécution** doivent assister à la formation de recyclage au maximum 1 an après la date de fin de validité de leur certificat (3 ans).

Si la personne n'a pas réalisé de recyclage dans ce délai, alors elle devra participer à une formation initiale.

PERSONNEL INTERVENANT niveau 0

Il s'agit d'une personne devant travailler en zone ATEX sans intervenir du matériel ATEX électrique ou non-électrique.

Exemple : calorifugeur, tuyauteur, Peintre, Echafauteur, Agent de nettoyage, etc.

Formations et recyclages : Les formations sont réalisées sous la responsabilité de l'INERIS, par **un Formateur niveau 3 ou 3-0**.

Evaluation : Par questionnaire

Type de formation	B-Learning	Présentiel	100% Visio	Mix Visio / Présentiel	Evaluation
Initiale N0	1h Optionnel	OBLIGATOIRE 4h	NON	NON	En présentiel 15 min → 70%
Recyclage N0	1h Optionnel	OUI 4h	OUI 3 x 1h30	NA	En présentiel ou en ligne 15 min → 70%

Certification :

- Délivrance d'une attestation d'évaluation ATEX niveau 0 par le formateur

Durée de la certification : 3 ans

CERTIFICATION ISM-ATEX D'UNE ENTREPRISE 1/2

En application des textes de transposition de la directive 1999/92/CE, le chef d'établissement doit tout mettre en œuvre pour assurer que les équipements de travail et tout dispositif de raccordement associé mis à la disposition des travailleurs, sont conçus et entretenus de manière à réduire au maximum les risques d'explosion. Ces activités doivent ainsi être réalisées dans un souci permanent d'apporter et de conserver le niveau de Protections originel des équipements et installations

DOMAINE D'APPLICATION : La certification ISM-ATEX s'applique :

- Aux entreprises intervenant sur site, dans **la conception/ingénierie** et/ou **la réalisation** et/ou **la maintenance** d'installations et d'équipements électriques situées en ATEX.
- Aux entreprises intervenant sur site, dans **la maintenance d'équipements non-électriques** situés en ATEX.

DOMAINE DE CERTIFICATION : 3 domaines de certification sont définis dans le cadre de la certification ISM-ATEX pour **une entreprise** :

- **Phase Conception/Ingénierie**
 - Choix des appareils électriques et adéquation zones / appareils électriques
 - Réalisation des plans d'implantation des appareils électriques
 - Réalisation des schémas de câblage, de raccordement et des notes de calcul
 - Réalisation d'un dossier technique (notices, documents de certification, documents systèmes, documents nécessaires à l'utilisateur.
 - Contrôle des travaux exécutés, inspection initiale, essais et réglages
- **Phase Réalisation**
 - Vérification des appareils électriques reçus et préparation de l'outillage
 - Pose des canalisations ;
 - Implantation et montage des appareils électriques
 - Câblage et raccordement des appareils électriques
 - Contrôle des travaux exécutés, inspection initiale, essais et réglages
- **Phase Maintenance**

On entend par **maintenance**, l'ensemble de toutes les actions techniques, durant le cycle de vie d'un bien, destinées à le maintenir ou à le rétablir dans un état dans lequel il peut accomplir sa fonction requise en toute sécurité. « Révision, remise en état, entretien, inspection »

EXIGENCES GENERALES :

- L'entreprise certifiée ISM-ATEX s'engage à ne faire intervenir sur site que des personnes ayant obtenu, au minimum : **Le niveau 1 Chargé d'Exécution**
- L'entreprise doit désigner au minimum **une Personne Autorisée** pour chacune des affaires « ATEX » sur lesquelles elle est engagée.
- **Les Chargés d'Exécution** intervenant sur site doivent être « autorisés » par **la Personne Autorisée** responsable de l'installation : Un document d'« autorisation », doit être délivré à **l'Chargé d'Exécution** par **la Personne Autorisée** à la suite d'un complément de formation (« accueil ATEX ») »
- Les actions à mener par **une entreprise** certifiée ISM-ATEX, vis-à-vis de ses sous-traitants diffèrent selon le niveau de certification ISM-ATEX de ces derniers.
- L'objet de la certification ISM-ATEX n'est en aucun cas de se substituer aux spécifications techniques en vigueur chez les exploitants. Les règles de base, pour une entreprise certifiée ISM-ATEX, sont donc de se conformer :
 - Aux règles techniques particulières, définies par le client ou spécifiques à son type d'exploitation (cahiers des charges, analyses de risques, DRPCE, guides professionnels, normes spécifiques, etc.) ;
 - Aux règles d'installation et de maintenance prescrites par les constructeurs dans leurs notices d'instructions ;
 - Aux référentiels définis pour la conception, la réalisation et la maintenance dans le tableau 1 ci-dessous.

CERTIFICATION ISM-ATEX D'UNE ENTREPRISE 2/2

EXIGENCES « QUALITE - TRAÇABILITE »

- L'obtention d'une certification qualité de type ISO9001 n'est pas obligatoire mais néanmoins conseillé.
- Dans le cas où l'entreprise ne possède pas un système qualité certifié, un plan qualité minimal dans lequel sera traitée une liste d'items reprenant les exigences minimales du référentiel est exigé.
- L'entreprise doit établir un schéma d'organisation nominatif pour chacune des affaires « ATEX » sur lesquelles elle est engagée.
- Avant toute intervention sur site, une « revue ATEX » doit être menée pour s'assurer que les règles d'intervention et de mise en oeuvre, ainsi déterminées, pourront être respectées. Au final, une « revue ATEX » doit être menée pour s'assurer du respect des exigences déterminées.
- Un registre des affaires / interventions « ATEX » doit être mis en place pour les phases **conception/ingénierie**, **réalisation** et **maintenance**. Chacune des interventions ainsi renseignées doit être visée par la ou l'une des **Personnes Autorisées** en charge de l'affaire.
- Un historique de toutes les interventions réalisées doit être mis en place pour chaque affaire « ATEX ».
- L'entreprise doit assurer la traçabilité de tous les documents associés à une affaire « ATEX », que ce soit dans les domaines de la **conception/ingénierie**, la **réalisation** ou la **maintenance**.
- A l'issue d'une prestation ou sur demande, l'**entreprise** certifiée doit pouvoir transmettre à l'exploitant les éléments du dossier technique relatifs à son installation
- Un programme d'audit interne doit intégrer les exigences du référentiel ISM-ATEX

PROCESSUS D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION ENTREPRISES

- L'entreprise sollicitant la certification doit déjà disposer d'un minimum d'expérience et de compétence dans le domaine d'activité
- **Une entreprise** souhaitant obtenir la certification ISM-ATEX doit disposer, au minimum, d'une personne ayant obtenu le certificat de compétence **Personne Autorisée** pour la phase concernée.

AUDIT INITIAL

- L'instruction de la demande comporte un ou plusieurs audit(s) préalable(s) dans les locaux de l'**entreprise** ou sur un site client de l'**entreprise**. Ces audits sont réalisés à l'instigation et sous la responsabilité de l'INERIS par des **Auditeurs Niveau 4** extérieurs à l'**entreprise**.
- Le ou les audit(s) préalable(s) nécessaires dépendent de la portée de la certification souhaitée par l'**entreprise**,
- La durée de l'audit est de ½ journée par domaine d'application plus ½ journée relative au système d'assurance qualité.

RAPPORT ET RESULTATS D'AUDIT

- A l'issue de l'audit, l'**auditeur** établit un rapport d'audit précisant notamment, les points forts, les points faibles et un relevé explicite des non-conformités. « *Les recommandations de l'auditeur sont sujettes à examen par l'organisme certificateur qui dispose d'un droit de veto concernant toute décision* »
- Les observations sont transmises et cosignées le jour de l'audit à l'entreprise. L'entreprise dispose alors de **3 mois pour répondre** aux observations.
- Sur la base des résultats des audits de renouvellement et des propositions éventuelles de la Commission d'Attribution, l'INERIS notifie à l'**entreprise certifiée** l'une des décisions suivantes pour chacune de ses phases de certification
 - a.) Avis favorable du droit d'usage de la Marque ISM-ATEX;
 - b.) Avis favorable conditionnel du droit d'usage de la Marque ISM-ATEX avec transmission de remarques majeures et mise en demeure de réaliser les actions correctives correspondantes, accompagné ou non d'audits complémentaires ;
 - c.) Avis défavorable du droit d'usage de la Marque ;

DUREE ET RECONDUCTION DE LA CERTIFICATION

- Le certificat est délivré pour une version donnée du référentiel ISM-ATEX et est valable 18 mois.
- Le chargé d'affaires INERIS organise la reconduction de l'entreprise certifiée en faisant procéder à un audit de renouvellement dans les 2 mois précédents l'échéance de la certification.